



2024

Syndicat National des Officiers de Port Force Ouvrière
www.officierdeport.com

Point de situation

La **victoire** n'a jamais été aussi proche. Suite à la réunion du jour avec l'administration centrale cette dernière confirme par écrit et avec un calendrier daté de trois réunions du 21/03 au 25/04 concernant le recrutement, la rémunération et l'évolution statutaires avec à la clé une première proposition indiciaire pour les capitaines. L'alignement de notre indiciaire et notre indemnitaire sur celui des attachés, bien plus avantageux, est bien pris en compte par l'administration. Nous serons au rendez-vous pour recruter plus largement via le concours dès 2025.

Les trois prochaines réunions nous permettront de mettre l'accent comme souligné lors de la réunion du jour sur:

- La prise en compte de la pénibilité,
- L'application de meilleurs taux Pro/Pro pour les LE et l'ensemble des OP/OPA,
- Un meilleur étalonnage des grilles des lieutenants,
- Un niveau de revalorisation supérieur pour les C2, plus de 100 points pour les C1,
- Une meilleure accessibilité pour les HC et CPC et les fonctionnelles,
- L'échelle lettre « A » n'est qu'un passage vers la « B ».

Quand l'argumentaire est entendable il n'y a pas de raison que cela bloque. Toutefois si nous ne sommes pas entendus au niveau des finances (DGFIP) sur ces derniers points le SNOP FO appellera à un mouvement social.

Le bureau du SNOP FO